



Déclaration liminaire à la réunion du CHSCT du 25/09/2018

Monsieur le Président,

Le 9 juillet, nous avons eu le "plaisir" de voir le ministre du MEF et son aéropage lever les bras au ciel '(L'Essentiel du 09/07/2018).....

- Etait-ce parce qu'ils avaient pris connaissance des suites « bénéfiques » pour notre ministère du rapport Cap 2022 ?
- Etait-ce parce que les agents du MEF obtenaient une augmentation de leur traitement pour compenser leur perte de pouvoir d'achat depuis 2010 ?
- Etait-ce parce qu'on lui annonçait la fin des suppressions d'emplois et des restructurations?
- Etait-ce parce que des recrutements massifs étaient annoncés pour compenser le déficit permanent dans les services?
- Etait-ce parce que les bâtiments allaient être isolés pour respecter les engagements de la Cop 21 et éviter les coups de chaleur dans les bureaux, que des travaux allaient être effectués pour rendre accessible tous les services aux personnes handicapées (agents et public), que les fauteuils de tous les agents allaient être changés, les bureaux réaménagés pour rendre les espaces de travail plus agréables, plus conviviaux?
- Etait-ce parce que les agents allaient avoir un véritable soutien dans les services et être enfin entendus et leur travail et compétences reconnus ?
- Etait-ce.....

Que nenni, c'était simplement parce que les agents du MEF et leur ministre supportaient les bleus!

Le 18 juillet, Muriel Penicaud, ministre du travail, interrogée sur la suppression de 466 emplois et la fermeture de 90 magasins dans le groupe de prêt-à-porter Happychic, propriété du groupe Auchan (qui a perçu des millions au titre du CICE), n'a pas hésité à lancer : « On ne peut pas garder les métiers du passé. On ne peut pas garder la bougie quand l'électricité arrive. ».

Nos ministres à savoir Bruno Lemaire, Gérald Darmanin et Olivier Dussopt pensent-ils la même chose lorsqu'ils veulent supprimer des milliers d'emplois dans notre ministère ?

Pensent-ils que leurs agents exercent un métier du passé facilement remplacé par l'« intelligence » artificielle ?

Qu'en pensent selon vous les millions de contribuables qui viennent dans nos services ou qui nous contactent par téléphone ou courriels ? Sont-ils tous aussi du passé pour qu'ils ne soient pas capables de se débrouiller seuls face à leur écran ?

Nous vous rappelons, Monsieur le Président que Solidaires Finances a toujours défendu un service public de qualité et exigé que les agents des finances publiques aient les moyens d'assurer l'ensemble de leurs missions. Dans ce cadre, les conditions de travail ont toujours été une priorité revendicative de notre syndicat. Notre approche est globale et porte

notamment sur la déconnexion entre les moyens humains et budgétaires, en baisse, et la charge ou la complexité du travail, en hausse, sur le management de moins en moins investi dans la sphère technique, sur les restructurations incessantes ou encore sur l'importance et le rôle des instances de dialogue social.

Après les suppressions de postes, l'ASR et la remise en cause des règles de gestion, les annonces explosives sur le devenir de la fonction publique nous font changer d'ère. La remise en cause des instances de représentants des personnels s'inscrit dans cette logique. Il en va ainsi de la limitation des prérogatives des CAP et de la réduction de leurs moyens. En matière de recrutement, de formation, de rémunération, de mobilité et de déroulé de carrière, le gouvernement entend en effet briser les garanties collectives actuelles et veut imposer une gestion individualisée des personnels. Le gouvernement veut également fusionner les instances CT avec le CHSCT. Ce dernier, par des dispositifs spécifiques (droit d'alerte, enquêtes, avis motivés...) permet de rappeler à l'administration ses obligations d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleurs (article L4121-1 du code du travail). Cette instance est essentielle : l'administration est obligée d'y parler des conditions de travail des agents et d'y remédier. La fusion de ces instances, c'est la dissolution programmée de la question du travail et de son organisation dans une commission « fourre-tout » où on parlera de tout mais surtout de rien. Tout ceci participe de la dégradation des conditions et de vie au travail des agents.

La situation est d'autant plus inquiétante au regard des mesures futures que la DGFIP entend mettre en œuvre pour soi-disant « assurer » la prévention des risques psychosociaux. Consciente de la dégradation des conditions de travail et de l'état de ses cadres intermédiaires qui ne sont plus en mesure d'accompagner les changements qui sont à venir, la DGFIP cherche des solutions pour éviter un drame social à la mesure de ce qui a été connu à France Télécom. Pour cela, ses réponses sont l'élaboration de charte de bonnes relations de travail, la mise en place de cellule d'écoute psychologique et le pompon : la semaine QVT, qui fera se « challenger » les différents services pour trouver des solutions innovantes en matière d'amélioration de la « qualité de vie au travail » avec un trophée à la clef. Il s'agit d'un véritable tournant sur sa conception des conditions de travail qui est passé en quelques années d'une approche collective à une approche individuelle et stigmatisante.

Solidaires Finances dénonce avec fermeté ces dispositifs. en plus de faire peser sur les agents en difficulté la responsabilité de leur état, ces mesures n'amélioreront pas leur quotidien. Il s'agira de simples rustines masquant des réalités de travail catastrophiques. C'est l'organisation du travail qui est en cause. Les pouvoirs publics sont responsables par leurs choix de l'accroissement de la souffrance au travail et de la dégradation de la qualité des missions de service public. Solidaires Finances exige la mise en place d'une véritable politique d'amélioration des conditions de travail.

Solidaires Finances mettra tout en œuvre pour continuer à faire de la santé, de la sécurité et des conditions de travail un véritable enjeu politique. Nous exigeons que l'administration respecte ses obligations en la matière, et donne l'ensemble des informations sur les projets de restructurations à venir à l'ensemble des agents concernés, agents qui doivent être consultés. Nos spécificités font la force et la réactivité de la fonction publique. Notre technicité au service des usagers assure un service de qualité. Le service public n'est pas une marchandise. Les conditions de travail, c'est-à-dire notre santé au travail et le sens même de notre travail ne sont pas négociables.